

Secrétariat Général Commun

Point d'accès numérique

Liste des pièces justificatives à apporter pour le Point d'accueil numérique

Échange de permis de conduire

	Identifiants France connect (impôt, améli, MSA) : identifiants (numéro fiscal ou
	numéro de sécurité social) et mot de passe ou une adresse mail (veillez à avoir un
	accès à cette adresse mail le jour du rendez-vous)
	Un numéro de téléphone portable
	Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport)
	Si vous avez acquis la nationalité française, le décret de naturalisation (déclaration
	de nationalité)
	Un justificatif de régularité du séjour (titre de séjour en cours de validité)
	Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture eau, électricité, gaz,
	téléphone)
	Si hébergé, attestation d'hébergement et pièce d'identité de l'hébergeur
	Photo d'identité avec signature numérique (ou photo d'identité simple qui sera à
	envoyer par courrier à vos frais).
	Le permis de conduire actuel avec la traduction (par un traducteur agréé) s'il n'est
	pas écrit en français
٦	Une attestation des droits à conduire de moins de 3 mois délivrée par les autorités
	étrangères ayant délivré le permis de conduire avec la traduction (par un
	traducteur agréé) si elle n'est pas écrite en français.

<u>Attention</u>: Vous avez un **délai d'1 an** à partir de l'acquisition de votre résidence normale en France pour demander l'échange du permis de conduire obtenu à l'étranger (hors EEE), passé ce délai vous devrez passer le permis de conduire en France.

renonciation aux catégories lourdes (si nécessaire)

□ l'avis médical d'aptitude à la conduite des catégories lourdes, **ou** la déclaration de

<u>Si vous êtes européen</u>: vous devez demander l'échange de votre permis **à partir du 6^e mois** de séjour en France et avant le 18^e mois.

Pour nous contacter par téléphone

02.96.62.44.22

Ou par courriel

prefecture@cotes-darmor.gouv.fr

Sur rendez-vous Le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Du Mardi au vendredi de 8h30 à 12h30

Place du général de Gaulle
BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC
www.cotes-darmor.gouv.fr
Prefet22 Prefet22

Mise à jour de la fiche : 07/06/2022